# Ne vous laissez pas distraire (avec simulateur de voiture) Atelier de prévention





## Ne vous laissez pas distraire

## (avec simulateur de voiture)

Qui n'a jamais été tenté de vite écrire un SMS, régler le GPS ou sélectionner une liste de lecture en conduisant? Malheureusement, il suffit d'un bref moment de distraction pour que le risque d'accident augmente massivement.

L'accidentalité routière est d'abord brièvement présentée aux participants; l'accent est mis sur les dangers de la distraction au volant.

Les participants prendront le volant de notre simulateur de voiture pour effectuer un trajet ou deux. Ils seront distraits par leur téléphone portable et le GPS, ce qui les empêchera généralement de freiner à temps. Le temps de réaction et la pression exercée sur la pédale de frein seront mesurés et représentés sous forme graphique.

Lors du second trajet, les participants parviennent souvent à s'arrêter avant l'obstacle car ils sont moins distraits et exercent suffisamment de pression sur la pédale de frein. Les participants changent ensuite de poste.

#### Autres éléments

- Présentation Powerpoint
- Simulateur de conduite
- Concours correspondant (les prix sont fournis par le BPA)
- Petit cadeau utile pour promouvoir la sécurité personnelle de tous les participants
- Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents

#### **Organisation**

- Les participants seront guidés par une intervenante ou un intervenant du BPA.
- L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe.
- Taille des groupes : 10 à 12 personnes au maximum

#### Locaux et place requise

- Local fermé (salle de formation ou de conférence, atelier, etc.) doté d'un espace suffisant pour accueillir le matériel de démonstration et env. 12 personnes (chaises en configuration concert). Il est impossible d'organiser une démonstration à l'extérieur en raison du risque météorologique (sauf sous un chapiteau clos et résistant aux intempéries).
- Minimum 400 cm x 250 cm (environ 10 à 12 m²). Largeur minimale de la porte : 110 cm

Conseil: la manifestation devrait avoir lieu pendant les heures de travail rémunéré et il devrait être obligatoire pour le personnel d'y assister. D'expérience, on sait qu'une participation facultative et aux horaires libres n'est ni pertinente ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice.

#### Contact

BPA

Tiziana Iseppi, conseillère Entreprises Tél. +41 31 390 22 66 <u>t.iseppi@bpa.ch</u>

Retrouvez tous nos ateliers de prévention sur: <u>bpa.ch/ateliers-de-prevention</u>



### Liste des tarifs

Tarif pour les entreprises	1 jour	2 jours	4 jours
Tarif de base pour le transport (montage et démontage compris)	CHF 450	CHF 450	CHF 450
Encadrement par le BPA, par jour	CHF 800	CHF 1600	CHF 3200
Total	CHF 1250	CHF 2050	CHF 3650

Les ateliers de prévention sont exonérés de la TVA. Les prix et les conditions sont susceptibles d'être modifiés. Une réduction de 50 % sur le prix total est accordée aux écoles, à des établissements de formation spéciaux (écoles de métiers, etc.) ainsi qu'aux organismes sociaux.